

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 10 juillet 2020 à 10h00 à ABBEVILLE - Espace Max Lejeune - Garopôle

Procès-Verbal

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 10h00, le Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme légalement convoqué le 6 juillet 2020, s'est réuni au siège de l'établissement, Immeuble Garopôle, Espace Max Lejeune à Abbeville, sous la présidence de M. Nicolas DUMONT.

Etaient présents :

MM. DEMARTHE – BALEDENT – BLONDIN – BOURET – DAIRAINÉ – DENIS – LEDAY – LEMARCHAND – LEPAGE – MALLET – TONOLLI – HENRIQUE – DOVERGNE – GARET – BOUCHARD – FRION – DEFORCEVILLE – LENNE – LEBLOND – DUQUESNE – LECOMTE – RIMBAULT – CHATENAY – DANTEN – BOUTROY – PARSIS – SANNIER – LEFEBVRE – JACOB – MACHAT – GAVOIS – MARTEL – DUCHEMIN – MENNESSON – DELOHEN – COEUILTE – BLONDIN – WALRAVE – BIHET – DEBRAY – MENOURE – TRENCART – DELAHAYE – DUCROCQ – GORRIEZ – MARQUE – HAUSSOULIER – EYNARD – COLINET – PATTE – HENOCQUE – LANGLET – LESENNE

Mmes BOULART – DAUSSY – DELAGE – DUPUY – DUROT – FONTAINE – MONFLIER – NOEL – PETIT – RHUIN – VASSEUR – CHAGNON – ARCIVAL – DUPONT-BOSIO – KOCH – DUBOS – MAISON – CREPIN – BOURCERONDE – DORION FROISSART-SENLIS – DUVAL

Etaient absents :

Mme Brigitte GARBE donne pouvoir à M. Aurélien DOVERGNE
M. Laurent PRUVOT donne pouvoir à Mme Lydie NOEL

1) 2020.012 Installation des délégués

Nicolas DUMONT Président en exercice ouvre la séance et procède à l'installation des délégués communautaires. Il précise que les communes ont adressé la liste de leurs délégués au Conseil communautaire conformément à l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2019 constatant la représentativité au sein du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme.

Les conseillers sont donc installés ainsi qu'il suit :

ABBEVILLE	DEMARTHE Pascal	EAUCOURT SUR SOMME	SANNIER Henri <i>Sup : BOURGOIS Jean-Luc</i>	
	BALEDENT Eric		EPAGNE-EPAGNETTE	LEFEBVRE Pascal <i>Sup : LEMOINE Sophie</i>
	BLONDIN Michel		ERONDELLE	JACOB Claude <i>Sup : DISSOUS Harry</i>
	BOULART Monique		ESTREBOEUF	MACHAT Jean-Marie <i>Sup : THBAUT Jean-Marc</i>
	BOURET Claude		FONTAINE SUR SOMME	GAVOIS Gilles <i>Sup : DULIN Jean-Luc</i>
	DAIRAINÉ Patrick		FRANLEU	MARTEL Bertrand <i>Sup : DABOVALLE Arnod</i>
	DAUSSY Maryvonne		FRUCOURT	DUCHEMIN Gilbert <i>Sup : VOISIN Jérôme</i>
	DELAGE Michelle		GRAND-LAVIERS	MENNESSON Christophe <i>Sup : BOUJONNIER Denise</i>
	DENIS Hervé		HALLENCOURT	DELOHEN Frédéric <i>Sup : CROUTELLE Stéphanie</i>
	DUPUY Daniele		HUPPY	COEUILTE Aymerick <i>Sup : VACAVANT Virginie</i>
	DUROT Justine		LANCHERES	BLONDIN Jean-Yves <i>Sup : CLAIRE Joanne</i>
	FONTAINE Amandine		LIERCOURT	WALRAVE Philippe <i>Sup : TRANCART Christian</i>
	LEDET Patrick		LIMEUX	BIHET Arnaud <i>Sup :LHEUREUX Laurent</i>
	LEMARCHAND Pierre		LONGPRE LES CORPS SAINTS	DEBRAY Robert BOURCERONDE Françoise
	LEPAGE Michel		MAREUIL CAUBERT	MENOURIE Jean-Michel <i>Sup : DURAND Jean-Robert</i>
	MALLET Olivier		ARREST	BOUCHARD Armel <i>Sup : PACQUES Davy</i>
MONFLIER Chantal	BAILLEUL	FRION Fabrice <i>Sup : RENOUARD Charles</i>	MONS BOUBERT	DELAHAYE Emmanuel <i>Sup : FRANCOIS Christiane</i>
NOEL Lydie	BELLANCOURT	KOCH Brigitte <i>Sup : FOUBERT Sylvain</i>	NEUFMOULIN	DORION Anne-Marie <i>Sup : HOUDANT Stéphane</i>
PETIT Florence	BETTENCOURT RIVIERE	DEFORCEVILLE Michel <i>Sup : DEROUSSENT Maryline</i>	PENDE	DUCROCQ Bernard <i>Sup : SAUVAGE Elette</i>
PRUVOT Laurent	BOISMONT	LENNE Daniel <i>Sup : BRUANT Blandine</i>	SAIGNEVILLE	GORRIEZ Jean <i>Sup : BEZOT Martine</i>
RHUIIN Rose-Noëlle	BRAY LES MAREUIL	DUBOS Maryse <i>Sup : GARDEL Joël</i>	SAINT BLIMONT	MARQUE José <i>Sup : PRUVOT Adrien</i>
VASSEUR Danielle	BRUTELLES	MAISON Françoise <i>Sup : JOSEPH Catherine</i>	SAINT VALERY	HAUSSOULIER Stéphane FROISSART-SENLIS Clémence EYNARD Francis
CHAGNON Patricia	CAMBRON	LEBLOND Claude <i>Sup : Eric DUPONT</i>	SOREL EN VIMEU	COLINET Roland <i>Sup : DELARACE Thierry</i>
TONOLLI Angelo	CAOURS	DUQUESNE Bernard <i>Sup : RANDON Philippe</i>	VAUCHELLES LES QUESNOY	PATTE Régis <i>Sup : MAILLET Laurent</i>
ARCIVAL Isabelle	CAYEUX SUR MER	LECOMTE Jean-Paul	VAUDRICOURT	HENOCQUE Dominique <i>Sup : HENOCQUE Jacques</i>
HENIQUE Francis		CREPIN Martine		
DOVERGNE Aurélien		RIMBAULT Régis		

CITERNES	CHATENAY Luc <i>Sup : PLE Bernard</i>	VAUX MARQUENNEVILLE	LANGLET Jean-François <i>Sup : GALLET Jérôme</i>
CONDE FOLIE	DANTEN Didier <i>Sup : MANSARD Viviane</i>	WIRY AU MONT	DUVAL Odile <i>Sup : BOXOEN Amélie</i>
DOUDELAINVILLE	BOUTROY Rémy <i>Sup : THIEBAUT Yvonne</i>	YONVAL	LESENNE Christian <i>Sup : REGNIER Thierry</i>
DRUCAT	PARSIS Laurent <i>Sup : BOURGOIS Fabienne</i>		

Le quorum étant réuni, Monsieur Nicolas DUMONT confie à Madame Michelle DELAGE, doyenne d'âge des conseillers communautaires, la présidence de l'Assemblée.

2) 2020.013 Adoption du dispositif de vote par boîtier électronique

Madame DELAGE invite l'Assemblée à procéder à l'élection du Président et des Vice-Présidents qui suivra, par vote électronique.

En effet, bien que cette procédure n'apparaisse pas dans le règlement intérieur du conseil communautaire adopté le 6 septembre 2017, le dispositif de vote par boîtier électronique permet de raccourcir considérablement la durée des opérations de vote et de dépouillement des résultats et ainsi de respecter plus facilement les règles sanitaires préconisés par le conseil scientifique dans son avis du 8 mai dernier.

Ce dispositif respecte bien entendu le secret du scrutin.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité (1 abstention Mme Chagnon)

- d'adopter le dispositif de vote par boîtier électronique garantissant le secret du scrutin, pour les élections du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du bureau éventuels.

3) 2020.014 Election du Président

Madame DELAGE rappelle que l'élection du Président du Conseil Communautaire s'effectue au scrutin secret uninominal à trois tours, les 2 premiers à la majorité absolue des suffrages exprimés, le 3ème à la majorité relative. Madame Michelle DELAGE fait appel à candidature.

Madame CHAGNON et Messieurs DEMARTHE, HAUSSOULIER et TONOLLI font acte de candidature.

Il est procédé à deux votes test afin que chacun se familiarise avec le dispositif.

Madame DELAGE propose aux candidats de faire une déclaration préalable au vote.

Monsieur TONOLLI prend en premier la parole. Elu d'opposition d'Abbeville, nouveau délégué communautaire, il a entendu des anciens élus communautaires beaucoup de frustration, de déception, parfois de la colère vis-à-vis du mode de fonctionnement de l'instance communautaire. Il est candidat ce matin à la présidence de la CABS, avec l'ambition d'améliorer son fonctionnement : davantage de démocratie, davantage de réunions de commissions, davantage d'écoute des petites communes, moins de pouvoirs dans les mains d'une seule personne. La CABS peut être un bel outil intercommunal au service de tout le territoire et de toute la population. L'échelle intercommunale est pertinente pour développer de nombreux projets des transports aux déchets, du développement économique à la transition écologique. Ensemble un projet peut être construit. Monsieur TONOLLI formule 3 vœux pour les 6 prochaines années : un mode de fonctionnement efficace et qui convienne à tous, dépasser les différences idéologiques pour travailler collectivement sur des dossiers qui répondent à l'intérêt général, et enfin que les vice-présidents élus soient choisis en fonction de compétences personnelles. En ce sens, le mode de désignation des vice-présidents est une aberration puisqu'il est demandé de voter pour des personnes sans connaître leur délégation qui leur sera attribuée. Dans l'hypothèse où il ne soit pas élu ce matin, Monsieur TONOLLI sera candidat à un poste de vice-président en charge de la transition écologique, notion transversale qui concerne plusieurs compétences

comme le transport, l'énergie et enfin l'agriculture. Il propose à l'assemblée de lui faire confiance car il mettra son énergie à profit du territoire et saura travailler en équipe.

La parole est donnée ensuite à Madame CHAGNON. La communauté d'agglomération ne correspond pas à une logique de territoire, ni à une logique d'équilibre puisqu'elle a été créée sans concertation avec les élus. Le mariage forcé n'est pas une bonne méthode pour obtenir un fonctionnement harmonieux. Cette communauté d'agglomération fonctionne depuis 3 ans avec Abbeville aux manettes et le soutien de Saint-Valery-sur-Somme. Des dossiers ont ainsi avancé plus rapidement que d'autres. Cette hégémonie s'est faite au détriment des petites communes. Il ne faut pas oublier que la CABS est un établissement de coopération intercommunale rurale. Mais puisque la CABS existe, il faut en faire un outil au service de tous, il est urgent que cette collectivité soit gérée de façon démocratique loin des ambitions politiques des uns et des autres pour travailler ensemble dans l'intérêt de tout un territoire. Que les forts protègent les faibles et que les grands écoutent les petits. Depuis 22 ans, Madame CHAGNON est présente sur le territoire bénévolement et professionnellement et les 7 dernières années politiquement. Cette candidature est celle d'une femme libre de contraintes, qui peut se consacrer intégralement à la CABS. Le choix des vice-présidents devrait se faire collégialement au regard des compétences de chacun. Proposition d'ouvrir une nouvelle page de la CABS et instaurer une nouvelle façon de gérer cette collectivité.

La troisième intervention est faite par Monsieur HAUSSOULIER. La fusion obligatoire des trois communautés de communes historiques explique en partie les difficultés de la CABS. Les compétences exercées étant différentes dans les anciens territoires, il existait des fonctionnements et des projets différents qui ont été maintenus à la fusion des EPCI. Monsieur HAUSSOULIER est candidat car il connaît la CABS depuis sa création et parce qu'il était président de la communauté de communes de la Baie de Somme Sud. Il propose de trouver le bon équilibre au sein de la structure CABS entre l'hégémonie de la ville par rapport aux petites communes. Il s'engage à respecter Abbeville et ses projets structurants, mais également la ruralité et ses investissements. Avoir des ambitions pour la communauté d'agglomération, c'est légitime, c'est un bel outil que l'on doit remettre à la disposition de tous, c'est l'enjeu de demain, que chacun soit respecté, chacun soit entendu. Il propose que tous les maires soient associés aux décisions du bureau communautaire. Il est également important de gérer la majorité et les oppositions d'Abbeville dans ce nouvel ensemble de la CABS.

Monsieur DEMARTHE clôture ces interventions. Le lien indéfectible avec les abbevillois a permis son élection à la mairie d'Abbeville et aujourd'hui, il est candidat à la présidence de la CABS. Personne ne peut nier qu'il y a une certaine logique que le maire d'Abbeville soit le président de la CABS à cause des nombreuses compétences exercées par la CABS au sein d'Abbeville. La raison essentielle de la candidature de Monsieur DEMARTHE est l'amour de ce territoire. Il n'a aucune autre ambition aujourd'hui que de se consacrer uniquement à ce territoire. Un élu tourné vers l'ensemble des communes même les plus rurales. Il a toujours accompagné les élus ruraux dans la réalisation de leur projet. Il sera un président de la CABS qui sera au côté des maires ruraux. Sa vision entre Abbeville et les maires ruraux est connue par tous : volonté de ne pas avoir une ville d'Abbeville « pieuvre » qui aspire les territoires ruraux, il veut une ville d'Abbeville qui irrigue chacune des communes de l'agglomération. Il ne faut pas lui faire le procès de la gouvernance précédente où il n'était même pas membre de la CABS. Sans animosité aucune à l'encontre de Monsieur HAUSSOULIER, ils seraient même complémentaires, prêts à travailler ensemble au sein de l'agglomération. Monsieur DEMARTHE ne jette pas la pierre à l'ancien exécutif, la tâche de fusionner les territoires était difficile. Il salue d'ailleurs le travail des trois anciens présidents Nicolas DUMONT, Stéphane HAUSSOULIER et Claude JACOB. Le temps est venu d'une nouvelle aire pendant laquelle progressivement le souvenir des anciens blocs s'estompera pour laisser place à un vrai projet communautaire. Monsieur DEMARTHE propose 3 vice-présidents pour Abbeville au lieu des 5 vice-présidents précédents. Mais également sont proposés 3 vice-présidents pour l'ex CCA, 3 vice-présidents pour l'ex-CCBSS et 3 vice-présidents pour l'ex CCRH. Il ajoute que les présidents des commissions seront les vice-présidents en charge des thématiques épaulés par d'autres vice-présidents ou des délégués. Monsieur DEMARTHE souhaite rassurer les nouveaux maires sur la future organisation de la CABS pour mieux travailler pour notre territoire qui regorge d'atouts. Nous avons tous les ingrédients pour réussir pour peu que l'on trouve l'intérêt communautaire et que chaque commune se trouve grandi. Soyons confiants sur les 6 prochaines années.

Le vote est ouvert.

1^{er} tour : 77 votants

Mme Chagnon 1 voix ; M. DEMARTHE 47 voix ; M. TONOLLI 3 voix ; M. HAUSSOULIER 26 voix

Madame DELAGE déclare M. DEMARTHE élu Président de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme et il prend la présidence de l'assemblée.

Monsieur DEMARTHE remercie l'assemblée de sa confiance.

4) 2020.015 Composition du bureau

Détermination du nombre de Vice-présidents et de conseillers délégués

- Vu l'article L 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant la possibilité pour chaque organe délibérant de fixer le nombre de Vice-Présidents, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder 15 vice-présidents,
- Considérant que le Conseil Communautaire est composé de 77 délégués
- Considérant que le nombre d'autres membres du bureau n'est pas limité

Après avoir entendu la proposition de Pascal DEMARTHE et en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité (8 abstentions Mmes CHAGNON, DUPONT-BOSIO, GARBE, ARCIVAL et MM. DOVERGNE, GARET, TONOLLI, HENIQUE

- de fixer la composition du bureau communautaire ainsi qu'il suit :
12 Vice-Présidents et 9 conseillers délégués

Avant l'élection des membres du bureau communautaire, Monsieur le Président propose une suspension de séance de 15 minutes.

5) Election des Vice-Présidents et autres membres éventuellement

2020.016 Election des Vice-Présidents

M. le Président indique que l'élection des 12 Vice-Présidents va avoir lieu au scrutin secret uninominal à trois tours, les deux premiers à la majorité absolue des suffrages exprimés, le troisième à la majorité relative.

M. le Président rappelle que les Vice-Présidents prennent rang dans l'ordre de leur nomination.

M. le Président propose la candidature de Stéphane HAUSSOULIER pour le poste de 1er Vice-Président. Aucune autre candidature n'est formulée.

M. Stéphane HAUSSOULIER est élu 1^{er} Vice-Président avec 71 voix (4 abstentions, 2 blancs)

M. le Président propose la candidature de Fabrice FRION pour le poste de 2ème Vice-Président.
M. DELOHEN fait acte de candidature.

M. Fabrice FRION est élu 2^e Vice-Président avec 52 voix, 22 voix F. DELOHEN (3 abstentions)

M. le Président propose la candidature de Anne-Marie DORION pour le poste de 3ème Vice-Président
Aucune autre candidature n'est formulée.

Mme Anne-Marie DORION est élue 3^e Vice-Présidente avec 63 voix (9 abstentions, 5 blancs)

M. le Président propose la candidature de Olivier MALLET pour le poste de 4ème Vice-Président
M TONOLLI fait acte de candidature.

M. Olivier MALLET est élu 4^e Vice-Président avec 46 voix, 25 voix A. TONOLLI (5 abstentions, 1 blanc)

M. le Président propose la candidature de Jean-Paul LECOMTE pour le poste de 5ème Vice-Président
Aucune autre candidature n'est formulée.

M. Jean-Paul LECOMTE est élu 5è Vice-Président avec 65 voix (9 abstentions, 3 blancs)

M. le Président propose la candidature de Aymerik COEUILTE pour le poste de 6ème Vice-Président
Aucune autre candidature n'est formulée.

M. Aymerick COEUILTE est élu 6è Vice-Président avec 63 voix (11 abstentions, 3 blancs)

M. le Président propose la candidature de Henri SANNIER pour le poste de 7ème Vice-Président
Aucune autre candidature n'est formulée.

M. Henri SANNIER est élu 7è Vice-Président avec 62 voix (10 abstentions, 5 blancs)

M. le Président propose la candidature de Danièle DUPUY pour le poste de 8ème Vice-Président
M. DOVERGNE fait acte de candidature *et intervient pour préciser son engagement sur la culture et le patrimoine à Abbeville. Il souhaite parler de la communauté d'agglomération et de la richesse des territoires de ses communes. Monsieur DOVERGNE souhaite œuvrer pour rendre accessible la culture au plus grand nombre, en collaboration avec les maires et leurs équipes. Il souhaite aujourd'hui déposer sa candidature au poste de vice-président en charge de l'éducation artistique et culturelle.*

Mme Danièle DUPUY est élue 8è Vice-Présidente avec 43 voix, 30 voix M. DOVERGNE (3 abstentions, 1 blanc)

M. le Président propose la candidature de Jean-Yves BLONDIN pour le poste de 9ème Vice-Président
Aucune autre candidature n'est formulée.

M. Jean-Yves BLONDIN est élu 9è Vice-Président avec 60 voix (13 abstentions, 4 blancs).

M. le Président propose la candidature de Philippe WALRAVE pour le poste de 10ème Vice-Président
MM. DELOHEN et HENIQUE font acte de candidature.

M. HENIQUE souhaite au préalable intervenir sur ses motivations : il rappelle qu'il a été élu depuis 2013 à la présidence de Baie de Somme Habitat. Il y a eu plusieurs projets de construction de logements sociaux sur la CABS. Il pense préférable de maintenir cette continuité dans l'exécutif de cet organisme HLM. Habitué à travailler en équipe, il sollicite l'assemblée pour le reconduire dans ses anciennes fonctions.

M. DELOHEN présente sa candidature au poste de vice-président au regard de ses compétences. Il souhaite faire avancer les projets du monde rural et être acteur du territoire.

M. WALRAVE rappelle ses positions de défense de la ruralité au sein de la CABS. Il souhaite continuer à défendre la ruralité et confirme qu'il a trouvé une écoute auprès du nouveau président. Il a l'assurance de plus de transparence dans le fonctionnement futur de la CABS : des comptes-rendus de bureau et de conseil communautaire plus sincères, plus de transparence sur les recrutements de personnel.

M. Philippe WALRAVE est élu 10è Vice-Président avec 41 voix, 16 voix M. DELOHEN, 19 voix M. HENIQUE (1 blanc)

M. le Président propose la candidature de Pascal LEFEBVRE pour le poste de 11ème Vice-Président

M. MENNESSON fait acte de candidature *et souhaite s'exprimer sur sa candidature qui est au service de l'agglomération et au service de la démocratie.*

M. Pascal LEFEBVRE est élu 11^e Vice-Président avec 44 voix, 25 voix M. MENNESSON (8 abstentions).

M. le Président propose la candidature de Michel LEPAGE pour le poste de 12^eme Vice-Président
M. TONOLLI fait acte de candidature.

M. Michel LEPAGE est élu 12^e Vice-Président avec 46 voix, 28 voix M. TONOLLI (3 abstentions).

M. Le Président félicite les 12 Vice-Présidents élus et propose de poursuivre avec l'élection des Conseillers Délégués.

2020.017 Election des Conseillers Délégués

M. le Président propose la répartition territoriale suivante pour l'élection des conseillers délégués : 3 délégués d'Abbeville, 2 délégués issus de l'ex-communauté de communes de l'Abbeillois, 2 délégués issus de l'ex communauté de communes de la Baie de Somme Sud et 2 délégués issus de l'ex communauté de communes de la Région d'Hallencourt.

M. le Président propose la candidature de Eric BALEMENT au poste de conseiller délégué.

MM. GARET, LEBLOND et HENIQUE font acte de candidature.

M. GARET prend la parole pour exprimer ses motivations même si les attributions de cette délégation ne sont pas précisées. Il a pendant ces trois dernières années travaillé principalement sur la compétence politique de la ville, en étroite collaboration avec les institutions et les partenaires associatifs. Mais la politique de la ville n'est pas exclusivement la commune d'Abbeville, c'est aussi le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sur la CABS. Les maisons France services au nombre de 2 dans les quartiers prioritaires peuvent s'implanter aussi dans les communes où les services publics sont de plus en plus rares.

M. BALEMENT s'exprime à son tour. Il a une solide expérience dans le domaine de la jeunesse, il a géré l'ensemble des maisons de quartier d'Abbeville. Il a créé Abbeville Plage, le tour de France des jeunes à vélo et de multiples événements peu coûteux. Il souhaite dupliquer cette ingénierie sur l'ensemble du territoire. Il propose de mettre son engagement, son dynamisme au service de la CABS.

M. Eric BALEMENT est élu conseiller délégué avec 47 voix, 9 F. GARET, 7 C. LEBLOND, 11 F. HENIQUE (2 abstentions et 1 blanc)

M. le Président propose la candidature de Michel BLONDIN au poste de conseiller délégué.

Mme DUPONT-BOSIO et M. HENIQUE font acte de candidature.

Mme DUPONT-BOSIO souhaite présenter une candidature symbolique au titre de la parité femme-homme. En effet, elle constate que les élections intervenues pour l'instant n'ont désigné que 2 femmes à des postes de vice-président.

M. Michel BLONDIN est élu conseiller délégué avec 41 voix, 11 F. HENIQUE, 20 S. DUPONT-BOSIO (3 abstentions et 2 blancs)

M. le Président propose la candidature de Claude BOURET au poste de conseiller délégué.

MM. HENIQUE et DOVERGNE font acte de candidature.

M. Claude BOURET est élu conseiller délégué avec 41 voix, 12 F. HENIQUE, 17 A. DOVERGNE, (5 abstentions et 2 blancs)

M. le Président propose la candidature de Bernard DUQUESNE au poste de conseiller délégué.

M. Bernard DUQUESNE est élu conseiller délégué avec 62 voix (10 abstentions et 5 blancs)

M. le Président propose la candidature de Régis PATTE au poste de conseiller délégué.

M. Régis PATTE est élu conseiller délégué avec 66 voix (10 abstentions et 1 blanc).

M. le Président propose la candidature de Jean GORRIEZ au poste de conseiller délégué.
Mme DUPONT-BOSIO fait acte de candidature.

M. Jean GORRIEZ est élu conseiller délégué avec 53 voix, 23 S. DUPONT-BOSIO (1 abstention).

M. le Président propose la candidature de José MARQUE au poste de conseiller délégué.
M. GARET fait acte de candidature.

M. José MARQUE est élu conseiller délégué avec 61 voix, 13 F. GARET (3 abstentions).

M. le Président propose la candidature de Robert DEBRAY au poste de conseiller délégué.

M. Robert DEBRAY est élu conseiller délégué avec 63 voix (13 abstentions et 1 blanc).

M. le Président propose la candidature de Arnaud BIHET au poste de conseiller délégué.
Mme DUPONT-BOSIO et M. LEBLOND font acte de candidature.

M. Arnaud BIHET est élu conseiller délégué avec 46 voix, 18 C. LEBLOND, 10 S. DUPONT-BOSIO (3 abstentions).

L'exécutif de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme est maintenant installé. M. le Président rappelle le résultat des élections :

- *Pascal DEMARTHE, Président, Maire d'Abbeville*
- *Stéphane HAUSSOULIER, 1^{er} vice-président, Maire de Saint-Valery-sur-Somme*
- *Fabrice FRION, 2^{ème} vice-président, Maire de Bailleul*
- *Anne-Marie DORION, 3^{ème} vice-présidente, Maire de Neufmoulin*
- *Olivier MALLET, 4^{ème} vice-président, conseiller municipal d'Abbeville*
- *Jean-Paul LECOMTE, 5^{ème} vice-président, Maire de Cayeux-sur-Mer*
- *Aymeric COEUILTE, 6^{ème} vice-président, Maire d'Huppy*
- *Henri SANNIER, 7^{ème} vice-président, Maire d'Eaucourt-sur-Somme*
- *Daniele DUPUY, 8^{ème} vice-présidente, conseillère municipale d'Abbeville*
- *Jean-Yves BLONDIN, 9^{ème} vice-président, Maire de Lanchères*
- *Philippe WALRAVE, 10^{ème} vice-président, Maire de Liercourt*
- *Pascal LEFEBVRE, 11^{ème} vice-président, Maire d'Epagne-Epagnette*
- *Michel LEPAGE, 12^{ème} vice-président, conseiller municipal d'Abbeville*

- *Eric BALEDENT, conseiller délégué, adjoint au maire d'Abbeville*
- *Michel BLONDIN, conseiller délégué, adjoint au maire d'Abbeville*
- *Claude BOURET, conseiller délégué, conseiller municipal d'Abbeville*
- *Bernard DUQUESNE, conseiller délégué, Maire de Caours-L'heure*
- *Régis PATTE, conseiller délégué, Maire de Vauchelles-les-Quesnoy*
- *Jean GORRIEZ, conseiller délégué, Maire de Saigneville*
- *José MARQUE, conseiller délégué, Maire de Saint-Blimont*
- *Robert DEBRAY, conseiller délégué, Maire de Longpré-les-Corps-Saints*
- *Arnaud BIHET, conseiller délégué, Maire de Limeux*

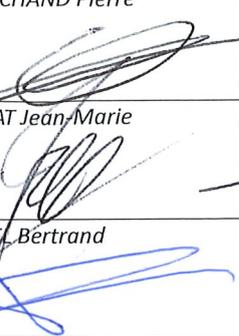
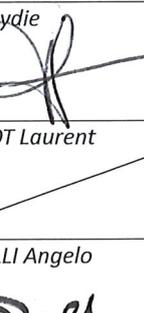
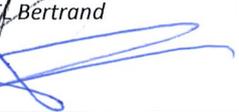
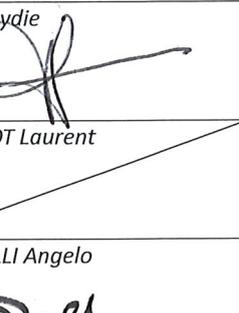
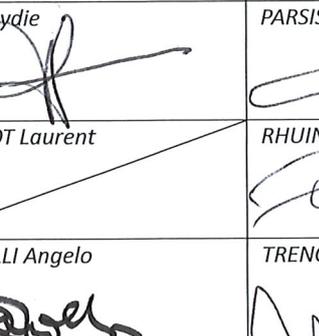
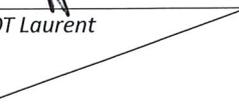
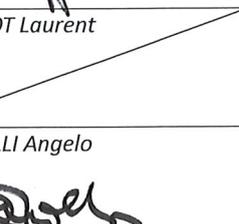
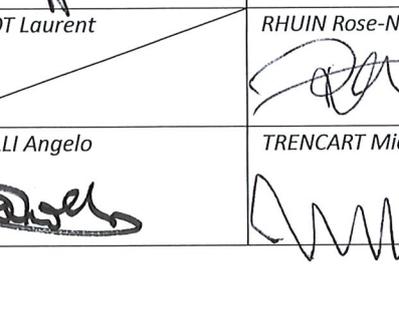
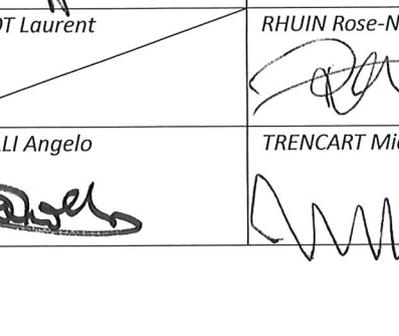
Le Président donne lecture de la Charte de l'élu local, prévue à l'article L1111-1-1 du CGCT, dont chacun a reçu copie à l'appui de la convocation. Il remet à chaque conseiller la reproduction des dispositions portant sur les conditions d'exercice du mandat de conseiller communautaire.

Le Président informe l'assemblée que 2 conseils d'agglomération seront convoqués avant le 31 juillet et lève la séance à 12h15.

Le Président

Les délégués

ARCIVAL Isabelle 	BALEDENT Eric 	BIHET Arnaud 	BLONDIN Jean-Yves (Lanchères)
BLONDIN Michel (Abbeville) 	BOUCHARD Armel 	BOULART Monique 	BOURCERONDE Françoise
BOURET Claude 	BOUTROY Rémy 	CHAGNON Patricia 	CHATENAY Luc
COEUILTE Ayméric 	COLINET Roland 	CREPIN Martine 	DAIRAINÉ Patrick
DANTEN Didier 	DAUSSY Maryvonne 	DEBRAY Robert 	DEFORCEVILLE Michel
DELAGE Michelle 	DELAHAYE Emmanuel 	DELOHÉN Frédéric 	DENIS Hervé
DORION Anne-Marie 	DOVERGNE Aurélien 	DUBOS Maryse 	DUCHEMIN Gilbert
DUCROCQ Bernard 	DUPONT-BOSIO Sarah 	DUPUY Daniele 	DUQUESNE Bernard
DUROT Justine 	DUVAL Odile 	EYNARD Francis 	FONTAINE Amandine
FRION Fabrice 	FROISSART-SENLIS Clémence 	GARBE Brigitte 	GARÉT Frédéric
GAVOIS Gilles 	GORRIEZ Jean 	HAUSBOULIER Stéphane 	HENIQUE Francis
HENOCQUE Dominique 	JACOB Claude 	KOCH Brigitte 	LANGLET Jean-François

LEBLOND Claude 	LECOMTE Jean-Paul 	LEDET Patrick 	LEFEBVRE Pascal 
LEMARCHAND Pierre 	LENNE Daniel 	LEPAGE Michel 	LESENNE Christian 
MACHAT Jean-Marie 	MAISON Françoise 	MALLET Olivier 	MARQUE José 
MARTEL Bertrand 	MENNESSON Christophe 	MENOURIE Jean-Michel 	MONFLIER Chantal 
NOEL Lydie 	PARSIS Laurent 	PATTE Régis 	PETIT Florence 
PRUVOT Laurent 	RHUIN Rose-Noëlle 	RIMBAULT Régis 	SANNIER Henri 
TONOLLI Angelo 	TRENCART Michel 	VASSEUR Danielle 	WALRAVE Philippe 

Conseil communautaire du 10 juillet 2020